



SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE AIR - ENERGIE - CLIMAT



LES 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT

Plan Climat
De la Communauté de communes
Cagire Garonne Salat

2019
2025



LE MOT DU PRÉSIDENT

Afin d'inscrire notre Communauté de communes dans une démarche ambitieuse de transition énergétique et écologique, nous avons engagé, avec le Pays Comminges Pyrénées, la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges et la Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises, un Plan Climat Air Energie Territorial.

Le diagnostic réalisé au début de l'année a permis de définir trois grandes orientations stratégiques pour notre territoire :

- un territoire qui s'engage pour un habitat et une mobilité durables,
- un territoire qui développe les filières ENR à fort potentiel,
- un territoire résistant face au changement climatique.

La déclinaison de ces orientations stratégiques en un plan d'actions à l'échelle de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat doit permettre à présent à notre territoire de s'engager dans la réponse aux objectifs régionaux d'atténuation du changement climatique, de maîtrise des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables.

Ce projet commun de Plan Climat Air Energie Territorial favorisera l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle de développement respectueux de notre planète et fondé sur la concertation citoyenne.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

235 communes | 3 EPCI

77 500 habitants | 35 960 ménages

2 137 km²



CHAQUE ANNÉE SUR NOTRE TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS DU DIAGNOSTIC RÉALISÉ À L'ÉCHELLE DU COMMINGES (DONNÉES 2014)



Consommation d'énergie

Territoire : **3 565 GWh**
*Une consommation supérieure à la moyenne régionale
Dont 53% attribués au secteur industriel*

Par habitant : 44 MWh



Emissions de GES

Territoire : **663 ktCO₂e**
Par habitant : **8,6 tCO₂e**



Qualité de l'air

3 industries enregistrées à l'IREP* sur ou à proximité du territoire

* : Registre des Emissions Polluantes



Energies renouvelables

Production 2015 : **2 250 GWh**
Dont les ¾ sont attribués au secteur industriel avec la cogénération



Facture énergétique annuelle

255 millions d'€
Des augmentations très probables de cette facture dans les années à venir



Séquestration carbone

Représente un **stock non négligeable** sur le territoire (102 % des émissions).
Doit jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique.

LA TRAJECTOIRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU COMMINGES

La **scénarisation** est un exercice prospectif permettant de représenter le chemin possible vers l'avenir énergétique et climatique souhaité.

LES GRANDS OBJECTIFS

Des 3 communautés de communes

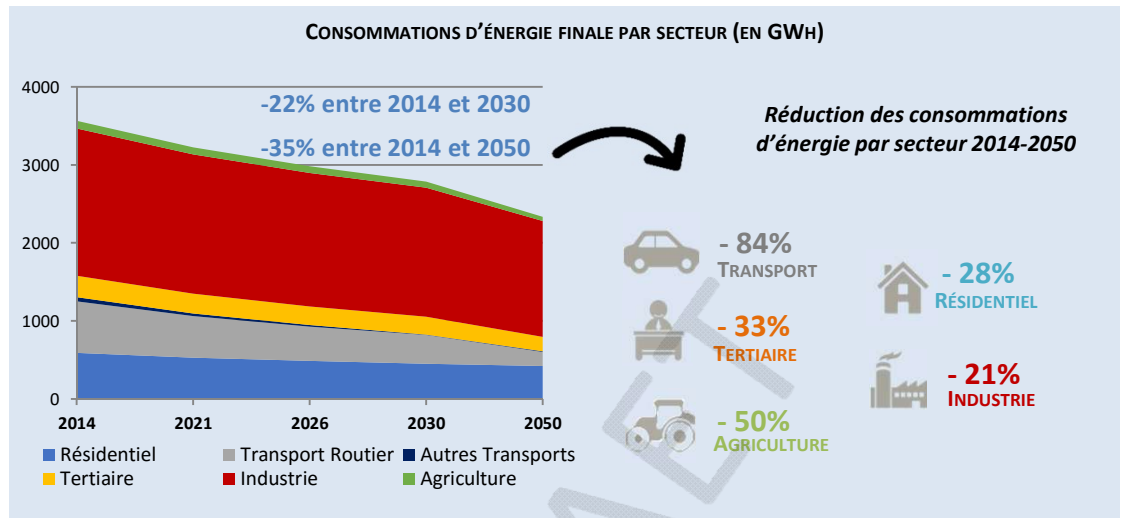


CONSOUMATIONS D'ÉNERGIE

(par rapport à 2015, en tenant compte de l'évolution de la population)

-22% de la consommation d'énergie finale en 2030

-35% de la consommation d'énergie finale en 2050

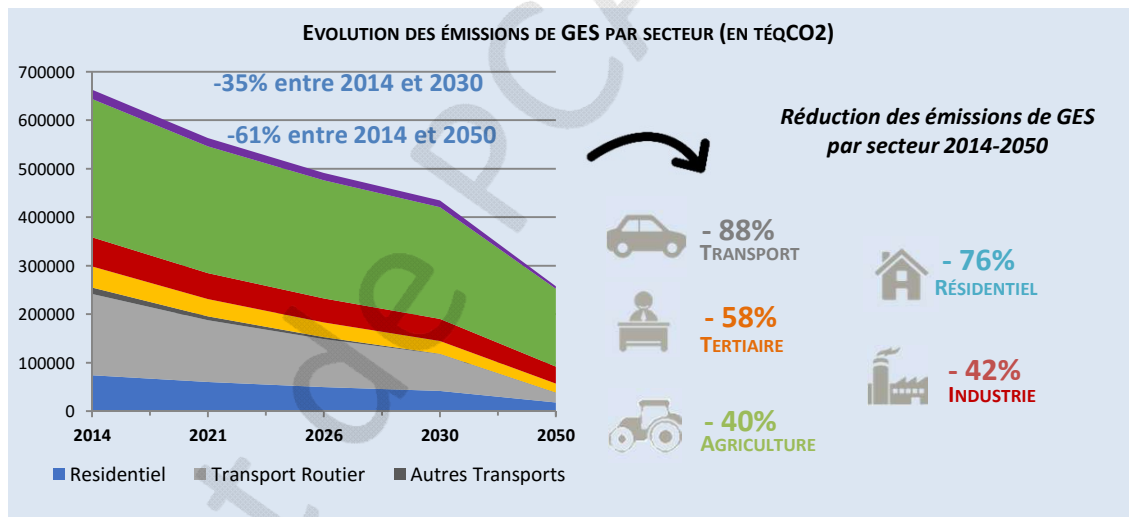


ÉMISSIONS DE GES

(par rapport à 2015, en tenant compte de l'évolution de la population)

-35% des émissions en 2030

-61% des émissions en 2050

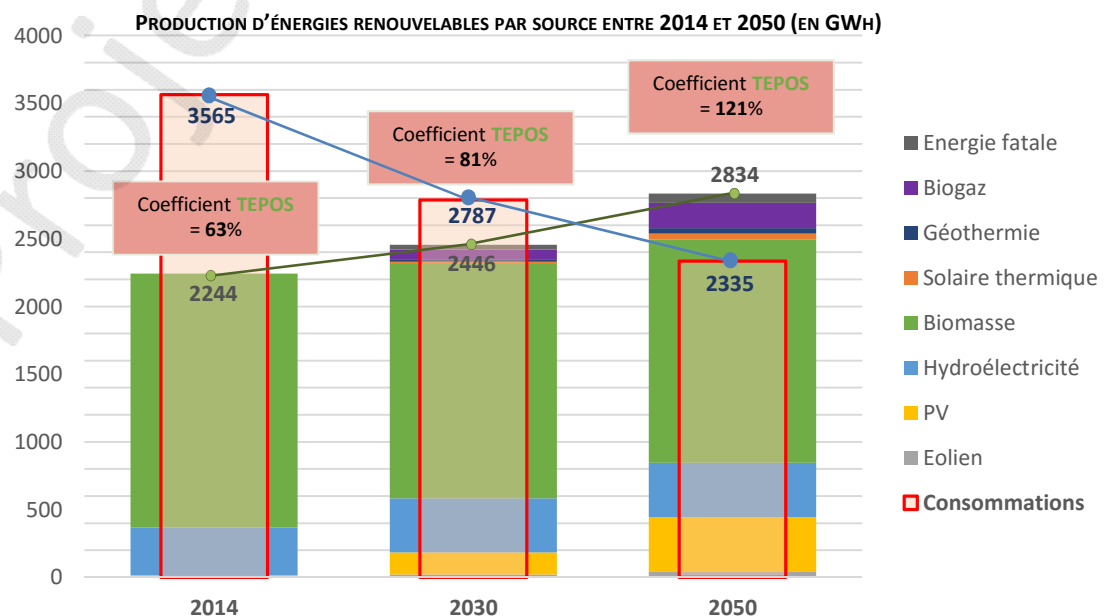


ÉNERGIES RENOUVELABLES

63% dans la consommation actuelle

81% dans la consommation finale en 2030

121% de la consommation finale en 2050



FACTURE ÉNERGÉTIQUE

2014 250 M€/an

2050 150 M€/an

$$\text{Coefficient TEPOS} = \frac{\text{Production d'énergie d'origine renouvelable produite sur le territoire}}{\text{Consommation d'énergie finale}}$$

LES OBJECTIFS DE CETTE STRATÉGIE DE TRANSITION PAR SECTEUR A L'ÉCHELLE DU COMMINGES



Résidentiel

2014

- 35 920 résidences principales
- 53% des logements construits avant 1970 (1^{er} RT)
- 82% des logements sont des maisons individuelles
- 5 388 logements chauffés au fioul, 9 590 à l'électricité, 10 991 au bois, 8 297 au gaz, le reste au propane, etc...

- La **Sobriété** dans les usages de l'énergie, notamment sur les consignes de température (19°C la journée).
- **12 000** rénovations de logements à haut niveau de performance d'ici à 2030, soit environ 800 rénovations par an.
- La conversion de **40%** des chauffages utilisant des produits pétroliers en chauffage au bois, soit environ 2 840 logements.
- La conversion de **40%** des chauffages électriques en **pompes à chaleur** performantes, soit environ 3 840 logements.
- La conversion de **10%** des chauffages au gaz (et GPL) vers des autres énergies renouvelables (**solaire thermique, géothermie, etc.**), soit environ 830 logements.



Tertiaire

2014

- 20 000 emplois dans le tertiaire

- La **sobriété** dans les usages de l'énergie (T° de consigne chauffage, climatisation, matériel informatique, éclairage, etc...)
- La **rénovation** de 2%/an des surfaces tertiaires du territoire.
- L'intégration des **énergies renouvelables** à hauteur de 30% en 2030 dans les locaux existants.
- La limitation des **constructions et des surfaces utilisées**. La sobriété dans l'utilisation de surfaces est aussi un enjeu.



Industrie

2014

- 4 700 emplois dans l'industrie

- L'augmentation de **l'efficacité énergétique** de 1%/an (amélioration des procédés, cogénération, récupération énergie fatale, ...).



Transport

Mobilité des personnes

2014

- 34% des actifs travaillent dans leur commune de résidence

- La **réduction des distances** parcourues en voiture : -1,5%/hab/an, soit par exemple passer de 15 000 km/an aujourd'hui à 11 780km/an en 2030.
- L'augmentation du taux de remplissage des voitures grâce au **covoiturage** : de **1,2 pers./voit.** aujourd'hui à **1,6 pers./voit.** en 2030.
- Faire baisser **la part de la voiture** dans les modes de déplacement vers les **modes actifs** (vélo, marche) et les **transports en commun** ou 2 roues motorisées.
- **L'efficacité** énergétique des véhicules : **-30%** de consommation moyenne en 2030 par véhicule par rapport à 2015.
- Le taux de **motorisation alternative** (GnV, électrique) qui passe à 30% en 2030.

Transport de marchandises

- La **diminution des tonnages** transportés : -7% en 2030 par rapport à 2014, et l'augmentation du **taux de remplissage** des camions (échelle régionale).
- Le report du transport routier vers le **ferroviaire** et dans une moindre mesure le fluvial (échelle régionale).
- L'augmentation de **l'efficacité énergétique** des moteurs et du taux de **motorisation alternative** (GnV et électrique).

Agriculture



2014

- 78 000 hectares de terres arables
- 1 670 emplois dans le secteur agricole

- La diminution de la consommation des **engrais azotés minéraux** : -30% en 2030.
- Le passage à l'utilisation **d'énergie renouvelable** à la place des énergies fossiles (grâce au PV et à la méthanisation notamment).
- La promotion des **circuits courts** et d'une **alimentation de qualité**.
- Le passage d'une agriculture dite conventionnelle vers une **agriculture biologique, raisonnée** ou de **conservation**.
- La **préservation des sols** (limitation de l'artificialisation des terres) et l'augmentation des capacités du **sol à stocker le carbone**.

LES OBJECTIFS DE CETTE STRATÉGIE DE TRANSITION PAR SECTEUR A L'ÉCHELLE DU COMMINGES



Energies renouvelables



PHOTOVOLTAÏQUE

Passer de 16 (en 2014) à 164 GWh/an en 2030.

Ce qui pourrait par exemple se matérialiser par :

- + 4 000 toitures individuelles (30 m2 chacun)
- + 200 toits de bâtiment moyen (type ERP-1200 m2)
- + 36 parkings (500 places chacun)
- + 3 serres agricoles (de 4 hectares chacune)
- + 4 parcs PV au sol (5 hectares)



MÉTHANISATION

Produire 70 GWh en 2030.

Ce qui pourrait par exemple se matérialiser par :

- + 10 petites unités à la ferme de 50 kW
- + 3 unités moyennes de 80m3/h
- + 2 grosses unités de 250m3/h



SOLAIRE THERMIQUE

Produire 19 GWh en 2030.

Ce qui pourrait par exemple se matérialiser par :

- + 5 000 chauffe-eau solaire sur le territoire et
- + 900 systèmes solaires combinés.



BOIS ÉNERGIE

Passer de 1874 (en 2014) à 1731 GWh/an en 2030.

La réduction des besoins de chaleur, en particulier dans l'industrie et le résidentiel, implique donc de multiplier les installations utilisant le bois comme énergie en remplacement des énergies fossiles.



GÉOTHERMIE

Produire 19 GWh en 2030.

Ce qui représente l'équivalent de : 1900 logements utilisant l'énergie géothermique pour les besoins de chaleur.



HYDROELECTRICITE

Stabilisation de la production actuelle.

Améliorer la performance énergétique des ouvrages existants



EOLIEN

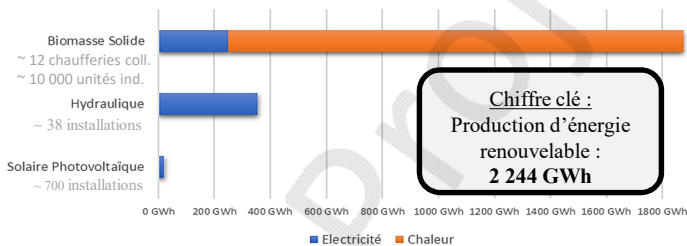
Produire 19,4 GWh en 2030

Ce qui pourrait se matérialiser par :

- + 1 parc éolien de 4 à 5 éoliennes de 2MW chacune.

La production d'énergie renouvelable sur le territoire en 2014

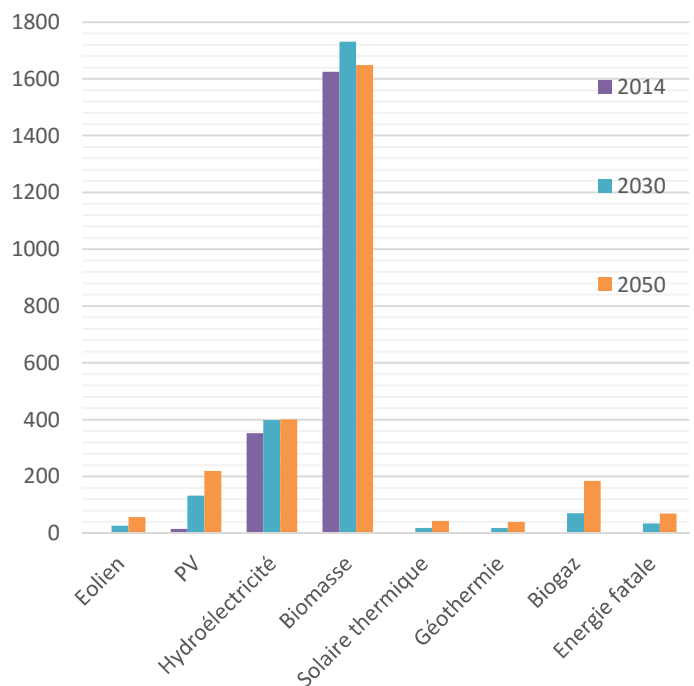
Bilans des productions par filière

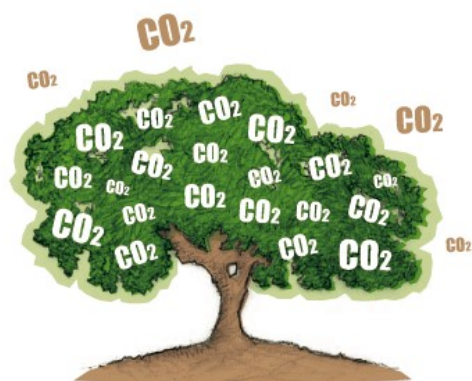


Chiffre clé :
Production d'énergie renouvelable :
2 244 GWh

Production actuelle d'EnR
(Source : OREO) - 2014

La production d'énergie renouvelable sur le territoire entre 2014 et 2050





SEQUESTRATION CARBONE

Le territoire du Pays Comminges Pyrénées dispose aujourd'hui d'un stock carbone élevé qu'il est important de préserver et de développer.

Cela peut notamment passer par des actions de :

- Gestion forestière sur l'ensemble des massifs forestiers (plan de gestion),
- Pratiques agricoles écoresponsables (gestion des prairies, de haies, gestion organique des sols),
- L'utilisation de matériaux biosourcés (bois construction par exemple).

QUALITE DE L'AIR

La stratégie de réduction des polluants est calqué sur les objectifs du Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA). A noter :

- Une tendance à la baisse des émissions entre 2008 et 2015 pour la plupart des polluants. Cette baisse devra continuer dans le temps ;
- Des hypothèses de scénarisation qui accentuent ces diminutions (véhicules électriques/GNV, diminution de l'utilisation d'engrais azoté, gain énergétiques de l'industrie) ;
- Une veille sur les bonnes pratiques à mettre en place dans le développement du chauffage au bois.
- Un contrôle et un objectif de réduction de l'écobuage.



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les risques du changement climatique concernent entre autres :

- La diminution de la ressource en eau,
- Des aléas climatiques plus fréquents et violents (risques d'inondations, augmentation des phénomènes de canicules et de sécheresse, feux de forêts),
- La perte de biodiversité,
- Les risques sur la population, sur l'agriculture, et sur les activités hivernales.

Le plan d'actions pourra incorporer des actions permettant de :

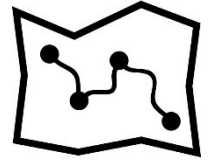
- La préservation de la ressource en eau tant au plan quantitatif que qualitatif,
- La réduction de l'exposition des personnes et des infrastructures aux impacts du changement climatique,
- La préservation des écosystèmes naturels et semi naturels ainsi que les continuités écologiques,
- L'élaboration d'une stratégie agro-forestière



LES ORIENTATIONS DE TRAVAIL PRIORITAIRES

La **stratégie territoire** est aussi le moment de construire la **feuille de route** du territoire en matière de transition énergétique et climatique.

- Grâce à l'exercice de scénarisation, qui a permis d'identifier les grands leviers, et aux objectifs qui ont été fixés, il est possible de décliner de façon plus opérationnelle la feuille de route de ce PCAET. Cette dernière est la colonne vertébrale du programme d'actions. Elle donne les priorités et les grandes orientations.
- Ces orientations seront traduites en fiches actions que la collectivité s'engage à mettre en œuvre d'ici 2025.



3 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

1. L'engagement du territoire pour un habitat et une mobilité durable ;

Dans le but de combattre la précarité dans le secteur de l'habitat, et d'agir pour une mobilité durable

2. Le développement des filières énergies renouvelables à fort potentiel ;

Encourager les initiatives de projet, conseiller puis investir dans ces projets

3. Le territoire résistant face au changement climatique ;

Dans le but d'intégrer la problématique du changement climatique dans tous les enjeux, accompagner le changement de pratiques, et enfin préserver les espaces de conservation pour une meilleure résistance du territoire.

UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES

Combattre la précarité dans l'habitat

Agir pour la mobilité durable

Exemplarité de la collectivité

UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FILIERES ENR A FORT POTENTIEL (biomasse, solaire, géothermie)

Encourager les initiatives

Conseiller les porteurs de projets

Investir dans les projets

Exemplarité de la collectivité

UN TERRITOIRE RESISTANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sensibiliser aux enjeux

Accompagner le changement de pratiques

Préserver les espaces de conservation

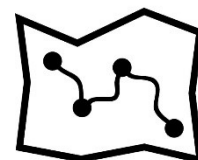
Exemplarité de la collectivité

Pour agir, chaque Communauté de Communes porte un programme d'actions 2019 – 2025 avec l'ensemble des partenaires engagés à ses côtés, dont le Pays Comminges Pyrénées.

Le plan d'actions regroupe les actions de la communauté de communes et de ses partenaires qui permettront de contribuer aux objectifs fixés dans la stratégie du territoire.

Prévu sur une période de 6 ans, ce plan d'actions sera susceptible d'évoluer, en fonction notamment du développement de nouvelles actions, de l'intégration de nouveaux partenaires...etc

Ce travail fera l'objet d'un bilan au bout de 3 ans et d'une évaluation au bout des 6 ans de manière à ajuster et orienter les actions pour une nouvelle phase opérationnelle,



Sommaire du Plan d'actions

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES

Axe stratégique 1 : Combattre la précarité dans l'habitat

Action 1.1.1 : Connaître le nombre de bâtiments publics à rénover

Action 1.1.2 : Participer à l'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leurs logements

Action 1.1.3 : Participer à l'accompagnement des professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique

Action 1.1.4 : Prioriser la réhabilitation des bâtis vacants plutôt que la construction de bâtiments neufs

Action 1.1.5 : Promouvoir une conception écologique et patrimoniale du bâti

Action 1.1.6 : Animer l'Espace Info Energie (Pays)

Action 1.1.7 : Animer OPAH du Comminges (Service Local de l'Habitat)

Action 1.1.8 : Déployer les dispositifs « AREO » et « TPE et PME – gagnantes sur tous les coûts » (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

Axe stratégique 2 : Agir pour une mobilité durable

Action 1.2.1 : Créer des tiers-lieux de travail

Action 1.2.2 : Développer l'auto partage et le covoiturage

Action 1.2.3 : Elaborer un Plan de Mobilité Rurale (Pays)

Action 1.2.4 : Participer au plan de mobilité rurale en réalisant une enquête de mobilité

Action 1.2.5 : Participer au plan de mobilité rurale en recensant et faisant connaître les transports existants

Action 1.2.6 : Sensibiliser à la sobriété énergétique dans les déplacements

Action 1.2.7 : Accompagner la mutation du parc automobile et favoriser la mobilité active

Axe stratégique 3 : Exemplarité des collectivités

Action 1.3.1 : Dresser l'inventaire des bâtiments des collectivités chauffés aux énergies fossiles et identifier l'équipement adéquat

Action 1.3.2 : Réfléchir à l'organisation de la collectivité (réunions, transports, visioconférences...)

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FLIERES ENR A FORT POTENTIEL

Axe stratégique 1 : Encourager les initiatives

Action 2.1.1 : Promouvoir une sylviculture de long terme

Action 2.1.2 : Promouvoir l'utilisation du bois énergie

Action 2.1.3 : Valoriser l'approvisionnement en bois de feu en circuit court via les affouages communaux en bord de route

Action 2.1.4 : Promouvoir le débusquage des bois par la traction animale

Axe stratégique 2 : Conseiller les porteurs de projets

Action 2.2.1 : Promouvoir le solaire thermique et photovoltaïque chez les particuliers

Action 2.2.2 : Mettre en place un Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques (Pays)

Sommaire du Plan d'actions (suite et fin)

Axe stratégique 3 : Investir dans les projets

Action 2.3.1 : Monter une Société d'Investissement Locale dans les Energies Renouvelables (Pays)

Action 2.3.2 : Développer le solaire photovoltaïque de grande surface

Action 2.3.3 : Accompagner l'équipement des bâtiments agricoles en panneaux photovoltaïques

Action 2.3.4 : Soutenir et accompagner le projet de méthanisation porté par l'association Métha Bas Salat-et examiner la pertinence de l'implantation de petites unités de méthanisation

Axe stratégique 4 : Exemplarité des collectivités

Action 2.4.1 : Equiper les bâtiments publics en panneaux photovoltaïques

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : UN TERRITOIRE RESISTANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Axe stratégique 1 : Sensibiliser aux enjeux

Action 3.1.1 : En lien avec le Pays intégrer les problématiques Energie Climat dans les documents prescriptifs

Action 3.1.2 : Sensibiliser et promouvoir l'adhésion de tous à la mise en œuvre du plan climat et, plus généralement, à la problématique du changement climatique

Action 3.1.3 : Prendre en compte les enjeux du Plan Climat au sein du Schéma de Cohérence Territoriale (Pays)

Action 3.1.4 : Sensibiliser à la qualité de l'air via le Contrat Local de Santé (Pays)

Axe stratégique 2 : Accompagner le changement de pratique

Action 3.2.1 : Coordonner le Projet Alimentaire de Territoire (Pays)

Action 3.2.2 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial

Action 3.2.3 : Mettre en place un marché local de producteurs

Action 3.2.4 : Favoriser la récupération-réparation-réutilisation

Action 3.2.5 : Accompagner des porteurs de projets de l'ESS (Maison de l'Avenir)

Action 3.2.6 : Déployer le dispositif Visites Energie (C.C.I)

Axe stratégique 3 : Préserver les espaces de conservation

Action 3.3.1 : Sensibiliser sur le rôle des forêts et les services qu'elles rendent à la population

Action 3.3.2 : Recenser les espaces naturels remarquables du territoire

Action 3.3.3 : Acquérir la connaissance du fonctionnement du sol (pédologie et microbiologie)

Action 3.3.4 : Inciter à la plantation de haies d'essences locales

Action 3.3.5 : Protéger la faune et la flore remarquables dans un contexte de changement climatique (Nature Comminges)

Axe stratégique 4 : Exemplarité des collectivités

Action 3.4.1 : Optimiser la gestion des déchets

Action 3.4.2 : Réfléchir au regroupement du petit parcellaire privé pour améliorer l'exploitation de la forêt

Action 3.4.3 : Le Pays, structure publique exemplaire (Pays)

Action 3.4.4 : Accompagner 10 constructions publiques en bois local (Pays)

Action 3.4.5 : Soutien financier aux initiatives Plan Climat (Pays)

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des participants pour leurs contributions actives qui ont permis d'aboutir à une vision collective et partagée de l'avenir énergétique et climatique du territoire.

Des informations régulières sur l'avancées des travaux sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes : www.cagiregaronnesalat.com

CONTACTS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Isabelle Ciofola / Sylvie Terrisse
Tél : 05 61 94 86 57 / 05 61 98 49 33
Mail : isabelle.ciofola@cagiregaronnesalat.fr
Mail : sylvie.terrisse@cagiregaronnesalat.fr

CONTACT Pays Comminges Pyrénées

Mathilde Guyot
Chef de projet PCAET
Tél : 07 87 82 09 31
Mail : mathilde.guyot@commingespynes.fr

Une édition du Pays Comminges Pyrénées, réalisée avec le soutien technique de l'AREC Occitanie.

mai 2019

Design : AREC Occitanie, icon finder
Crédits photos : alexandrelamoureux/loursenplus
Rédaction et conception :  www.arec-occitanie.fr - Explicit